



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2024 a été voté le 5 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

BUDGET PRINCIPAL

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 593 300.47 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...).
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
- 67 Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les dépenses de personnel représentent 31.58 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 593 300.47 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	184 200,00 €	Recettes des services	18 585,00 €
Dépenses de personnel	187 400,00 €	Impôts et taxes	184 351,00 €
Autres dépenses de gestion courante	33 600,00 €	Dotations et participations	309 220,00 €
Dépenses financières	34 303,00 €	Autres recettes de gestion courante	59 800,00 €
Dépenses exceptionnelles	955,22 €	Recettes exceptionnelles	1 571,47 €
Autres dépenses	0,00 €	Recettes financières	18,00 €
		Autres recettes	19 755,00 €
Total dépenses réelles	440 458,22 €	Total recettes réelles	536 221,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	12 893,00 €	Résultat reporté	0,00 €
Virement à la section d'investissement	139 949,25 €		

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 :

-concernant les ménages

. Taxe habitation	10.08 %
. Taxe foncière sur le bâti	45.90 %
. Taxe foncière sur le non bâti	101.23 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 159 186.00 €

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 309 220.00 €.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 802 838.00 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 802 838.00 €

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	202 454,74 €	Solde d'investissement reporté	0,00 €
Travaux d'équipement	346 476,00 €	Virement de la section de fonctionnement	139 949,25 €
Remboursement d'emprunts	391 651,00 €	FCTVA	88 337,50 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

Autres		Taxe aménagement	3 000,00 €
Restes à réaliser	64 711,00 €	Subventions	396 600,00 €
		Emprunts	132 988,14 €
		Dépôts cautionnement	1 000,00 €
		Affectation résultat 1068	125 524,85 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	12 893,00 €
		Restes à réaliser	105 000,00 €

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont la réfection de la voirie communale

d) Les subventions d'investissements prévues :

- Etat: 54 600.00 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a)

Recettes et dépenses de fonctionnement : 602 106.04 €.

Recettes et dépenses d'investissement : 844 525.02 €

Réparties comme suit :

- dépenses investissements :

crédits reportés 2023 : 202 454.74 €

Nouveaux crédits : 738 127.00 €

Solde reporté 64 711.00

TOTAL : 1 005 292.74 €

- Recettes :

Affectation du résultat 2023 : 125 524.85 €

Solde reporté 105 000.00 €

Nouveaux crédits : 774 767.89 €

TOTAL : 1 005 292.74 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 440 458.22 €/450 = 978.79 €/habitants

Produits des impositions directes/population : 159 186.00 €/450 = 353.74 €/habitants

Recettes réelles de fonctionnement/population : 591 711 €/450 = 1314.91 €/habitants

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

1 531 692.49c) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 1 380 388.89 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 39 303.00 €

d) Taux d'imposition

	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe habitation				9.98	10.08
Taxe foncière bâtie	44.06	44.50	45.00	45.45	45.90
Taxe foncière non bâtie	99.24	99.24	99.24	100.23	101.23

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

a) Prévisions

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 78 050.48 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 78 050.48 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 238 620.08 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 238 620.08 €

- dépenses : crédits reportés 2023 :	136 074.36 €
Nouveaux crédits :	99 990.72 €
Solde reporté	2555.00 €
TOTAL :	238 620.08 €

- Recettes : crédits reportés 2023 :	0 €
Nouveaux crédits :	238 620.08 €
Solde reporté	0 €
TOTAL :	238 620.08 €

b) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2023 s'élève à 149 980.47 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 4659.00 €

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont la télésurveillance et système de traitement